



# Brussels Orientation Center (BOC)

Pour les Bénéficiaires de la Protection Temporaire (BPT)

Fermeture définitive du centre le 23 décembre 2022

## Qu'est-ce que le Brussels Orientation Center (BOC)?

Le centre bruxellois de référence social/santé, un service à disposition des personnes bénéficiant de la protection temporaire (BPT), accueille principalement des personnes fuyant la guerre en Ukraine. Le Brussels Orientation Center permet à ces personnes d'accéder à une aide et/ou une orientation médicale et en santé mentale ainsi que de recevoir des informations sur le système de protection sociale bruxellois.

## Quand la fermeture définitive est-elle prévue ?

**Le centre fermera définitivement** ses portes le vendredi 23/12 en fin de journée. La dernière visite au BOC sera possible du mercredi 21/12 au vendredi 23/12 de 9h30 à 17h30, avec une dernière entrée à 16h00.

Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les partenaires qui ont participé, de près ou de loin, à la mise en place et l'opérationnalisation de ce centre.

## Que faire en cas de questions portant sur l'accès aux soins ?

Les bénéficiaires de la protection temporaire d'origine Ukrainienne en Région de Bruxelles-Capitale peuvent s'adresser :

- Pour un suivi médical : à un médecin généraliste (recherche via la [Fédération des Associations de Médecins Généralistes de Bruxelles ou en appelant le 1710](#)). En cas de besoin d'aide, ils peuvent s'adresser à l'ASBL 'Ukrainian Voices Refugee Committee'
- En cas d'urgence, ils peuvent s'adresser au service "Urgences" de l'hôpital le plus proche de chez eux
- Pour un soutien en santé mentale, le numéro 0800/12347 est disponible
- Pour toute question plus générale d'orientation et d'accompagnement dans le système de santé belge : contacter l'ASBL "Ukrainian Voices Refugee Committee", rue Montoyer 34, 1040 Bruxelles.
- Pour tout primo-arrivant, un point santé est organisé sur [le lieu d'enregistrement](#) des bénéficiaires de la protection temporaire (40 Place Victor Horta, 1060 Bruxelles). Des premiers soins et/ou soins d'urgence y sont proposés ainsi qu'un rattrapage vaccinal de base et un dépistage tuberculose.

Nous recommandons vivement que les bénéficiaires de la protection temporaire soient en ordre d'affiliation à la mutuelle, de plus amples informations se trouvent sur le dépliant [via ce lien](#)

## Que faire en cas de questions concernant l'aide sociale ?

- Pour toute question concernant la protection sociale (enfants, seniors, handicapés...) : contacter l'ASBL "Ukrainian Voices Refugee Committee"
- Les BPT peuvent se rendre dans l'antenne CPAS (Centre Public d'Action Social) de la commune dans laquelle ils vivent et sont inscrit, muni(e) de leur attestation de protection temporaire ainsi que de leurs documents d'identité.

## Comment faire en cas de questions sur le parcours ?

Consultez le site Internet '[Help Ukraine](#)' de la Région de Bruxelles-Capitale

## Les coordonnées de l'ASBL 'Ukrainian Voices Refugee Committee'

ASBL "Ukrainian Voices Refugee Committee", rue Montoyer 34, 1000 Bruxelles

Facebook: [Ukrainian Voices Refugee Committee](#)

E-mail : [ukrvoice-committee@refugee-committee.org](mailto:ukrvoice-committee@refugee-committee.org)

Retrouvez également des infos sur :

[www.ccc-ggc.brussels](http://www.ccc-ggc.brussels)

[www.iriscare.brussels](http://www.iriscare.brussels)

[www.helpukraine.brussels](http://www.helpukraine.brussels)

